

## OFFRE D'EMPLOI

## **JOURNALIER - TRAVAUX PUBLICS**

Statut: Postes temporaires

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est à la recherche de deux (2) personnes pour occuper les postes de journalier aux travaux publics.

## **Description sommaire du poste :**

Sous l'autorité du contremaître des travaux publics, l'employé devra effectuer les tâches courantes de journalier aux travaux publics.

## Exigences de l'emploi :

- Avoir une bonne connaissance des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisé aux travaux publics;
- Posséder un permis de conduire classe 3;
- Posséder un diplôme d'études secondaires V ou équivalent;
- Posséder un certificat de sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Posséder 3 années d'expérience dans le domaine des travaux publics;
- Avoir une formation en aqueduc et égout un atout;
- Avoir un cours en traitement des eaux un atout.

**Horaire:** 40 heures/semaine, du lundi au vendredi

(minimum de 150 jours travaillés jusqu'à un maximum de 180 jours)

Taux horaire: Selon le salaire de journalier de la convention collective présentement en

vigueur.

Période d'affichage: du 15 janvier au 23 février 2018

Entrée en fonction: 9 avril 2017

Nous vous demandons de soumettre votre candidature par écrit au plus tard le 23 février 2018, à 16h30, au Service des ressources humaines de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, par la poste au 21 rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4, par télécopieur au (514) 453-8961 ou par courriel au ressourceshumaines@ndip.org.